

# PROGRAMME DE FORMATION

## AUTORISATION CONDUITE CHARIOT AUTOMOTEUR RECYCLAGE

AUTORISATION\_CONDUITE

CHARIOTS\_CONDUCTEUR\_PORTE

### INFORMATIONS CLÉS

<b>Durée totale</b>	7h (3h30 théorie + 3h30 pratique)
<b>Effectif</b>	1 à 8 stagiaires
<b>Public visé</b>	Salariés affectés à la conduite occasionnelle ou régulière de chariots de manutention à conducteur porté et pour lesquels l'employeur fait le choix d'une formation interne sans passage du CACES® (usage strictement interne, équipement non loué). Petites entreprises, ateliers, sites industriels avec parc propre, agents polyvalents amenés à déplacer un chariot ponctuellement.
<b>Prérequis</b>	Avoir 18 ans révolus (ou $\geq 16$ ans sous autorisation de l'inspection du travail). Aptitude médicale à la conduite des chariots de manutention. Savoir lire, écrire et comprendre le français. Détenion du permis de conduire si circulation sur voie publique requise. Aucune expérience préalable obligatoire. Chaque stagiaires doivent se présenter avoir leurs E-P-I ( chaussure de sécurité- gants - casque - vetement de travaille )
<b>Accessibilité PSH</b>	Formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap à votre disposition pour toute adaptation (matériel, durée, support). Nous contacter en amont de la session.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la réglementation (R.4323-55/56, arrêté du 2/12/1998) et le rôle de l'autorisation de conduite (sans CACES®)
- Identifier les caractéristiques techniques du chariot de manutention et ses limites d'emploi (plaque de charge, abaques)
- Évaluer les risques spécifiques à la conduite (renversement, écrasement, chute de charge) et les mesures de prévention
- Effectuer la prise de poste, les vérifications visuelles et le contrôle du chariot et de son environnement
- Manœuvrer le chariot en sécurité dans sa catégorie (circulation, prise / dépose de charge, gerbage, stationnement)
- Appliquer les gestes et signaux conventionnels et la sécurité piétonne dans la zone d'évolution
- Réussir l'évaluation interne en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

## ► PROGRAMME THÉORIQUE (3H30)

### 1. Cadre réglementaire et responsabilités

- Articles R.4323-55 et R.4323-56 du Code du travail
- Arrêté du 2 décembre 1998, circulaire DRT 99/7
- Différence entre CACES® R.489 et autorisation de conduite
- Rôles : employeur, conducteur, chef d'équipe
- Devoir d'alerte, droit de retrait, autorisation retirable

### 2. Technologie des chariots à conducteur porté

- Terminologie (motorisation thermique / électrique, transmission, mât, tablier)
- Caractéristiques : capacité nominale, hauteur de levée, centre de gravité
- Composants, organes de service, sources d'énergie (batteries, GPL, diesel)
- Dispositifs de sécurité : ceinture, structure de protection, klaxon, gyrophare
- Documents obligatoires : notice, VGP, certificat de conformité, examen d'adéquation

### 3. Catégorie(s) ciblée(s) et particularités

- Caractéristiques propres à la (aux) catégorie(s) concernée(s)
- Lecture de la plaque de charge et des abaques
- Limites d'emploi, conditions de stabilité

### 4. Règles de circulation et environnement

- Plan de circulation interne, signalisation et marquage au sol
- Sécurité piétonne, intersections, allées étroites
- Risques liés aux quais, hayons, rampes d'accès

### 5. Risques et conduite à tenir

- Renversement frontal / latéral, basculement de la charge
- Heurts de piétons, écrasement, chute d'objets
- Risques batteries (hydrogène), GPL, incendie
- Conduite à tenir en cas d'incident (panne, fuite)
- Repérer et prévenir les risques inhérents liés au site d'utilisation
- Ports des E P I

### 6. Évaluation théorique interne

- QCM de validation des connaissances
- Score minimum recommandé : 70 %

## ► PROGRAMME PRATIQUE (3H30)

### A. Prise de poste et vérifications

- Exploitation des documents (notice, VGP, certificat conformité)
- Vérifications visuelles : organe de levage, pneumatiques, chaînes, fourches
- Test des dispositifs de sécurité (freinage, klaxon, gyrophare, ceinture)
- Mise en route, tableau de bord, niveaux, charge batterie / carburant
- Réglage du siège, visibilité, extincteur

### B. Conduite et manœuvres (cœur du temps pratique)

- Montée / descente sécurisée (règle des 3 appuis)
- Circulation marche avant / arrière, à vide ou en charge
- Trajectoires, vitesse adaptée, freinage progressif
- Manœuvres en espace contraint, passage de portes, intersections
- Respect des piétons, angles morts, distances de sécurité

- Stationnement et arrêt en sécurité (mât baissé, frein parking)

### C. Opérations courantes de la catégorie

- Opérations types : prise / dépose de charge au sol et en hauteur
- Gerbage / dégerbage en casier ou en pile
- Chargement / déchargement d'un camion, attelage / dételage si tracteur
- Adaptation du parcours aux risques de la zone d'évolution

### D. Évaluation pratique interne

- Mise en situation complète observée et notée par le formateur
- Attestation de réussite remise à l'employeur
- Délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (validité usuelle 3 ans, retirable à tout moment)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

<b>Méthodes</b>	Formation présentielle. Alternance d'apports théoriques (diaporama, vidéos INRS), études de cas concrets, exercices interactifs et mises en situation pratiques sur matériels représentatifs. Support stagiaire remis en début de session.
<b>Évaluation</b>	Épreuves théoriques par QCM 50 questions ( $\geq 70\%$ ) et épreuves pratiques sur chariot représentatif de chaque catégorie ciblée ( $\geq 70\%$ au test SF formation), évaluation interne par le formateur et délivrance d'une attestation de réussite à l'employeur.

<b>Sanction</b>	En cas de réussite : délivrance de l'attestation de réussite de la et ou catégorie(s) visée(s). Attestation de fin de formation remise à tous les participants.
-----------------	--

### Moyens pédagogiques et techniques

Méthode pédagogique Formation présentielle. Alternance d'apports théoriques (diaporama, vidéos INRS, retours d'expérience, photos d'accidents) et de mises en situation pratiques sur chariot(s) représentatif(s) de la (des) catégorie(s) ciblée(s) (annexe A1/4 R.489). Études de cas, exercices individuels, manipulation des organes de service, manœuvres de gerbage / dégerbage en casier. Support stagiaire remis en début de session. Effectif réduit pour maximiser le temps machine de chaque stagiaire. Moyens matériels Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, paperboard, table d'étude). Aire d'évolution dégagée, plane, stabilisée et balisée, conforme à l'annexe 4 R.489. Chariot(s) représentatif(s) de la (des) catégorie(s) concernée(s), avec notice d'instructions, rapport de VGP en cours de validité, examen d'adéquation et certificat de conformité. EPI fournis : casque, chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité. Casier de gerbage, palettes étalonnées, plots et balisage, charges représentatives, rampe d'accès porte-engins pour la catégorie 7. Modalités d'évaluation Épreuves théoriques par QCM ( $\geq 70\%$ ) et épreuves pratiques sur chariot représentatif de chaque catégorie ciblée ( $\geq 70\%$  sur chaque thème de la grille A3/2 R.489), réalisées par un testeur de l'OTC distinct du formateur. Pour l'autorisation de conduite (sans CACES®), évaluation interne par le formateur et délivrance d'une attestation de réussite à l'employeur.

## PROFIL DU FORMATEUR / TESTEUR

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements

## MODALITÉS D'ACCÈS ET TARIFICATION

<b>Délai d'accès</b>	La formation peut être organisée sous un délai de 5 à 10 jours ouvrés suivant la réception de la demande et la confirmation des disponibilités. Pour toute demande urgente, nous contacter directement.
<b>Tarif / financement</b>	Tarif disponible sur devis. Cette formation peut être prise en charge par les OPCO (Opérateurs de Compétences) dans le cadre du plan de développement des compétences sous réserve de certification Qualiopi / nous consulter. Nous contacter pour tout renseignement : contact@acaforma.com — 06 58 78 80 53.

## SUIVI POST-FORMATION

SF Formation / AcaForma assure un suivi post-formation auprès des bénéficiaires et de leurs employeurs. Un questionnaire de transfert des acquis est envoyé par e-mail dans les 3 mois suivant la formation, afin de mesurer l'application des compétences en situation réelle de travail. Les résultats sont analysés et utilisés pour l'amélioration continue de nos programmes. Pour toute question ou difficulté rencontrée après la formation, le stagiaire peut contacter SF Formation / AcaForma à contact@acaforma.com ou au 06 58 78 80 53.

### INDICATEURS QUALITÉ — RÉUSSITE ET SATISFACTION

Organisme récemment créé : cette formation n'a pas encore d'historique de sessions. Les taux de réussite et de satisfaction seront publiés sur <https://sfformation.fr> dès la réalisation des premières sessions (mise à jour au minimum mensuelle).